

Protocole d'évaluation technique des pompes à perfusion

Objectifs :

- Contrôle des caractéristiques générales du dispositif.
- Mesures des volumes et débits délivrés par le dispositif.
- Autonomie de la batterie.

Protocole :

Deux protocoles distincts ont été définis pour les pompes à perfusion selon qu'elles soient « fixes » ou « ambulatoires ». Les débits testés ont été choisis en fonction de l'utilisation qui en est faite pour les traitements à domicile.

Les pompes ambulatoires sont évaluées sur les modes : continu, PCA, NPT, Intermittent, MVO. Quant aux pompes fixes, seulement les modes continu, NPT et MVO sont testés. Les débits à évaluer vont de 1 à 500 mL/h selon les modes.

Pour toutes les pompes, l'autonomie de la batterie est contrôlée avec un débit continu de 125 mL/h avec un montage en boucle fermée.

Karima JOLY

Ingénieure Biomédicale de la Fédération ANTADIR

Tel. : 01.56.81.40.64 - E-mail : joly@antadir.com